



Association Système Dys Pour enfants « DYS »

DOSSIER D'INSCRIPTION AUX STAGES DE REMEDIATION (2023-2024)



L'association Système Dys accueille les enfants « dys » (dyslexiques, dyscalculiques, dysorthographiques, dyspraxiques ...) pour des stages de remédiation.

Objectifs :

- Mettre en place des **stratégies de compensation** face à leurs difficultés spécifiques
- Gagner en **autonomie**
- Leur redonner **confiance en eux** et en leurs capacités

Moyens :

- **Méthode pluri-sensorielle** adaptée au programme scolaire
- Des cours encadrés par des orthopédagogues
- Prise en compte des **spécificités cognitives** « dys »
- Intégration dans un petit groupe de 5 à 6 personnes durant une semaine de vacance scolaire
- Accompagnement des parents

Les stages de remédiations sont accès sur :

- La conscience phonologique
- La lecture et l'analyse de textes et d'énoncés
- Le raisonnement mathématique
- La production orale et écrite
- L'enrichissement du stock lexical

- L'attention et la concentration
- La mémorisation
- L'organisation temporo-spatiale
- La discrimination visuelle
- L'observation

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Année scolaire 20..... / 20.....

Classe :

- stage primaire
- stage collège à dominante mathématique
- stage collège à dominante français
- stage lycée mathématiques
- stage lycée français

Pour inscrire votre enfant aux stages de remédiation suivants

Adhésion 2023/2024

- Stage de pré-rentrée du 21/08 au 25/08/2023
- du 22/08 au 26/08/2023
- Stage de Toussaint du 23/10 au 27/10/2023
- Stage de février du 19/02 au 23/02/2024
- Stage de Pâques du 15/04 au 19/04/2024

Adhésion 2024/2025

- Stage de pré-rentrée du 19/08 au 23/08/2024
- du 26/08 au 30/09/2024

Constitution du dossier d'inscription pour un stage de remédiation

Pièces à joindre obligatoirement au dossier :

- La fiche de l'enfant
- 1 photo d'identité
- La fiche d'urgence médicale
- La fiche d'autorisation en cas d'accident
- La photocopie du carnet de vaccination
(Vaccins obligatoires : BCG, vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la polio)
- Le dernier bilan orthophonique ou neurologique
- Un bulletin d'adhésion à l'association « Système Dys »
- Un chèque de 30 euros à l'ordre de **Système DYS** pour le règlement de l'adhésion à l'association Système Dys pour l'année scolaire
- Un acompte de 125 euros à l'ordre de **Système DYS** afin de permettre la réservation (50% du tarif du stage)
- Le règlement intérieur des stages signé

Merci de retourner votre dossier complet à l'adresse suivante :

Association Système DYS
Lieu dit « les Pétrigals »
260 Rue Gaston Phoebus
31330 LAUNAC
Tél : 06 66 66 44 29
systemedys@hotmail.fr